



CA Royan Atlantique (Siren : 241700640)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Royan
Arrondissement	Rochefort
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	10/12/2001
Date d'effet	10/12/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. JEAN-PIERRE TALLIEU

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	107, AVENUE DE ROCHEFORT
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17201 ROYAN CEDEX
Téléphone	05 46 22 19 20
Fax	05 46 05 60 34
Courriel	j.cheyrouse@pays-royannais.com
Site internet	www.pays-royannais.com

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	84 156
-----------------------------	--------

Densité moyenne 140,01

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Arces (211700158)	742
17	Arvert (211700216)	3 462
17	Barzan (211700349)	478
17	Boutenac-Touvent (211700604)	226
17	Breuillet (211700646)	2 844
17	Brie-sous-Mortagne (211700687)	235
17	Chaillevette (211700794)	1 559
17	Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet (211700984)	587
17	Corme-Écluse (211701198)	1 122
17	Cozes (211701313)	2 166
17	Épargnes (211701529)	872
17	Étaules (211701552)	2 435
17	Floirac (200076925)	380
17	Grézac (211701834)	933
17	La Tremblade (211704523)	4 707
17	Le Chay (211700976)	776
17	L'Éguille (211701511)	910
17	Les Mathes (211702253)	1 987
17	Médis (211702287)	2 917
17	Meschers-sur-Gironde (211702303)	3 149
17	Mornac-sur-Seudre (211702477)	848
17	Mortagne-sur-Gironde (211702485)	928
17	Royan (211703061)	19 116
17	Sablonceaux (211703079)	1 430
17	Saint-Augustin (211703111)	1 354
17	Saint-Georges-de-Didonne (211703335)	5 383
17	Saint-Palais-sur-Mer (211703806)	4 010
17	Saint-Romain-de-Benet (211703939)	1 728
17	Saint-Sulpice-de-Royan (211704093)	3 170
17	Saujon (211704218)	7 362
17	Semussac (211704259)	2 384
17	Talmont-sur-Gironde (211704374)	106
17	Vaux-sur-Mer (211704614)	3 850

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement

<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau : (Obligatoire à/c 1/1/2020)</i></li> <li>- Assainissement collectif <i>Assainissement : (Obligatoire à/c 1/1/2020)</i></li> <li>- Assainissement non collectif <i>Assainissement : (Obligatoire à/c 1/1/2020)</i></li> <li>- Lutte contre les nuisances sonores <i>Compétences optionnelles : - En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale <i>Compétences optionnelles : - Action sociale d'intérêt communautaire ; Lorsque la communauté d'agglomération exerce la compétence action sociale d'intérêt communautaire, elle peut en confier la responsabilité pour tout ou partie à un centre intercommunal d'action sociale constitué dans les conditions fixées à l'article L. 123-4-1 du code de l'action sociale et des familles</i></li> </ul>
<p>Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Compétences obligatoires : - En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code</i></li> <li>- Schéma de secteur</li> <li>- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)</li> <li>- Constitution de réserves foncières</li> <li>- Transport scolaire</li> <li>- Plans de déplacement urbains</li> </ul>
<p>Logement et habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme local de l'habitat <i>Compétences obligatoires : - En matière d'équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;</i></li> <li>- Politique du logement non social</li> <li>- Politique du logement social</li> <li>- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)</li> <li>- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat</li> <li>- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre</li> </ul>
<p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres <i>COMPETENCES OPTIONNELLES : CULTURE : - Manifestations et actions liées à la connaissance, à l'animation et à la valorisation du patrimoine communautaire : - Saison musicale dans les édifices culturels du territoire : « les jeudis musicaux » - Organisation d'expositions et de spectacles vivants mettant en scène des éléments emblématiques de l'identité sociale, économique, historique et/ou culturelle du territoire - Favoriser la rencontre entre les habitants et les artistes créateurs au travers de cycles d'évènements culturels décentralisés - Elaboration et édition de documents d'information liés au patrimoine du territoire communautaire - Site Internet dédié à la conservation, à la connaissance et à la diffusion des éléments qui composent la mémoire et le patrimoine du territoire communautaire : le « Musée du patrimoine » - Soutien aux animations culturelles selon les critères retenus par le Conseil Communautaire SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS : - Soutien, conseils techniques aux communes et participation au financement à la mise</i></li> </ul>

en place de poteaux d'incendie, bâches souples ou citernes - Armement des postes de secours destinés à la surveillance des zones de baignade - Prise en charge de la contribution financière des communes au budget du SDIS

**LUTTE CONTRE LES NUISIBLES :** - Prise en charge des dépenses de démoustication pour le compte des communes du territoire - Participation aux actions de traitement contre les chenilles processionnaire du pin sur le domaine public - Lutte contre les ragondins : convention de participation avec le FDGDON 17 - Collaboratiopn aux opérations de lutte à titre expérimental contre le frelon asiatique

**LIEU D'ACCUEIL DES ANIMAUX ERRANTS :** - participation au fonctionnement de l'association « les amis des bêtes »

**GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES :** - Elaboration et mise en ?uvre du plan plage

**PROTECTION ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS :** - Participation, dans le cadre de conventions, aux actions de préservation, de développement, d'aménagement, d'entretien, de valorisation et de découverte des espaces naturels

**ELABORATION ET SUIVI DE SCHEMAS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)**

**AMENAGEMENT ET GESTION DE CHEMINS DE RANDONNEE INDENTIFIES DANS LE SCHEMA COMMUNAUTAIRE DE RANDONNEES**

**ACTIVITES NAUTIQUES :** - Organisation des activités nautiques scolaires pour les écoles élémentaires du territoire communautaire - Elaboration et gestion du schéma de développement nautique - Adhésion et gestion du label « France Station Nautique »

**CONSTRUCTION ET GESTION DES NOUVELLES CASERNES DE GENDARMERIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE**

**INSTALLATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ABRIS VOYAGEURS DU RESEAU DE TRANSPORT URBAIN SU LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE**

#### Environnement et cadre de vie

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

*GEMAPI : A venir au 1er janvier 2018*

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Compétences optionnelles : - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire*

#### Environnement et cadre de vie

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Compétences obligatoires : - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.*

- Lutte contre la pollution de l'air

#### Aménagement de l'espace

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

#### Logement et habitat

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Amélioration du parc immobilier bâti

#### Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

*Accueil des Gens du voyage : - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil*

#### Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Contrat local de sécurité transports

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

~~économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions~~

~~définis dans le contrat de ville~~ animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de

~~développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;~~

~~programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;~~

#### Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Compétences obligatoires : -En matière de développement économique : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
17	SOLURIS (SOLUTIONS NUMERIQUES TERRITORIALES INNOVANTES) (251702320)	SM ouvert	926 294
17	SYNDICAT DES EAUX DE LA CHARENTE MARITIME (à la carte) (251701819)	SM fermé	537 583
17	SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DU LITTORAL (251710687)	SM fermé	201 840
17	Syndicat Mixte Portuaire Royan/Bonne Anse (200077097)	SM ouvert	84 156
33	SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE (SMIDDEST) (253306310)	SM ouvert	957 256
17	SYNDICAT MIXTE D'ACCOMPAGNEMENT DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA SEUDRE (200009736)	SM fermé	184 279

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)